

La médiation universelle de la très sainte Vierge Marie

par Mgr Antonio de Castro Mayer

Cette Lettre pastorale sur la médiation universelle de la très sainte Vierge Marie de Mgr Antonio de Castro Mayer, évêque de Campos au Brésil, en date du 16 juillet 1978, a été publiée aux éditions Vera Cruz de Sao Paulo en février 1979. Nous remercions M. l'abbé Labouche (FSSPX) pour la traduction. Les titres sont de la rédaction.

Le sel de la terre.

DOM ANTONIO DE CASTRO MAYER, évêque diocésain de Campos par la miséricorde de Dieu et du Saint-Siège apostolique, au très révérend clergé séculier et régulier, aux révérendes religieuses, au vénérable tiers-ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, aux associations de piété et d'apostolat et aux fidèles du diocèse de Campos,

Salut, paix et bénédictions en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les titres qui fondent la médiation universelle

Zélés coopérateurs et fils bien aimés,

Les pèlerinages à *Aparecida*¹, qui réunissent des millions de personnes, sont un témoignage vivant de la foi des fidèles qui croient que la très sainte Vierge Marie est la médiatrice dans la distribution des grâces divines.

Rappelons avec vous les titres qui justifient notre foi en la médiation universelle de la très sainte Vierge Marie, qui est comme le canal de toutes les grâces qui descendent du Sacré-Cœur de Jésus sur les âmes, depuis la vocation

¹ — Le sanctuaire de Notre-Dame *Aparecida* – « aperçue » – est le plus célèbre sanctuaire de la sainte Vierge au Brésil. Il a été édifié pour abriter une statue de l'Immaculée Conception qu'un pêcheur avait trouvée dans le fleuve. (NDLR.)

au baptême jusqu'aux secours quotidiens de notre sanctification avec lesquels la bonté de Dieu nous accompagne tout au long de notre vie.

Marie est Mère de Dieu

Zélés coopérateurs et fils bien aimés,

La très sainte Vierge Marie est la Mère de Dieu. Ce dogme très doux, contenu explicitement dans les saints Évangiles, fut défini au concile d'Éphèse, le 22 juin 431, contre les égarements de Nestorius, patriarche de Constantinople, et accueilli avec une joie profonde par le peuple fidèle qui rendit un hommage triomphal aux pères du concile en accompagnant avec des flambeaux et des acclamations d'allégresse leur retour à leurs résidences.

La très sainte Vierge Marie est Mère de Dieu parce que, par sa chair virginale, elle a coopéré avec le divin Esprit-Saint à la formation de la nature humaine du Fils de Dieu ; ce qui a conduit saint Augustin à utiliser cette belle et audacieuse expression : « *Caro Christi, caro Mariæ*, la chair du Christ est la chair de Marie ¹. »

Ainsi, le Verbe de Dieu est venu au monde par Marie. Il est né de Marie, il est le vrai Fils de Marie, et comme le Verbe est Dieu, la très sainte Vierge Marie est vraiment Mère de Dieu. Saint Luc, dans la partie de son Évangile dédiée à l'enfance de Notre-Seigneur, relate le message de Dieu transmis par l'archange saint Gabriel à la très sainte Vierge Marie. Dans ce message, la maternité divine de Marie est clairement affirmée :

Voici que vous concevrez dans votre sein, dit l'archange, et vous enfanterez un Fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus [...]. L'Esprit-Saint descendra sur vous, c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu [Lc 1, 30-35].

L'expression « *sera appelé* » signifie : *il aura comme nom propre indiquant sa nature*, car telle est la valeur des noms imposés par Dieu dans la Sainte Écriture ².

Marie, corédemptrice

Le choix de la très sainte Vierge Marie pour être Mère de Dieu, et elle l'est réellement en tant que Mère du Fils de Dieu fait homme, a des conséquences

¹ — Saint AUGUSTIN, *Sermon sur l'assomption de la bienheureuse Vierge Marie*. — BOSSUET fait écho à saint Augustin dans son *Deuxième sermon du vendredi de la première semaine de la Passion* : « Sa chair [du Christ] est votre chair, ô Marie, son sang est votre sang. » *Œuvres complètes* publiées par F. Lachat, Paris, Vivès, 1862, p. 538.

² — Voir Gn 17, 5 ; 32, 28 ; Mt 16, 18.

irréfutables dans l'économie de la grâce, sur le plan de la rédemption du genre humain.

Saint Augustin observe très justement que Dieu aurait pu s'incarner sans naître d'une femme, sans le concours de la Vierge Marie. C'eût été chose très facile à sa toute-puissante majesté. De même qu'il put naître d'une femme sans le concours d'un homme, ainsi aurait-il pu se dispenser de la collaboration de Marie ¹. Si donc, il a voulu naître de Marie, c'est parce que Marie entrait dans le plan divin qui a déterminé l'incarnation du Fils de Dieu.

Le Très-Haut, en effet, ne fait rien sans raison. Infiniment sage, il ne peut agir de façon inconsidérée. Il nous revient, si nous voulons participer aux desseins divins, d'accepter le présupposé incontestable de sa miséricorde, quand il a établi que l'incarnation du Verbe se réaliserait au moyen du corps humain formé dans le sein très pur de la très sainte Vierge. Comme nous le professons dans le *Credo*, Jésus s'est incarné « pour nous les hommes et notre salut ² » ; il ne nous est pas permis d'exclure la collaboration de la très sainte Vierge Marie de l'œuvre par laquelle la bonté divine a racheté le genre humain.

D'ailleurs, la mise en relation de la maternité de Marie avec le plan de restauration du genre humain est antérieure à saint Augustin. Le Docteur de la grâce n'est qu'un maillon, sans aucun doute précieux, de la chaîne formée par la Tradition ecclésiastique qui remonte à l'époque apostolique.

En effet, dès les premiers siècles, les Pères de l'Église unissaient la très sainte Vierge Marie à son divin Fils dans la mission de restauration du genre humain.

Saint Paul déclare dans son épître aux Romains : « De même que, par la désobéissance d'un seul homme, tous ont été constitués pécheurs, de même, par l'obéissance d'un seul, tous seront constitués justes » (Rm 5, 19). Les Pères de l'Église, comme pour compléter la pensée de l'Apôtre, ajoutent à l'antithèse entre Adam et Jésus-Christ, l'opposition entre Ève et Marie. Au deuxième siècle, les annales ecclésiastiques enregistrent le témoignage de saint Justin martyr († 165), selon lequel l'obéissance de Marie annula la désobéissance d'Ève :

Ève vierge et sans tache, ayant accueilli la parole du serpent, engendra la désobéissance et la mort ; mais Marie, acquiesçant à la parole de l'Ange [...] engendra celui qui a vaincu le serpent et ses suppôts, anges et hommes ³.

1 — *Sermon 51*, ch. II, n. III, PL 38, 334.

2 — Symbole de Nicée-Constantinople.

3 — « *Eva enim cum virgo esset et incorrupta, sermone serpentis concepto, inobedientiam et mortem peperit. Maria autem Virgo, [...] nuntianti angelo Gabrieli laetum nuntium, [...] ex hac genitus est, [...] per quem Deus serpentem, eique assimilatos angelos et homines profligat.* » saint JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, n. 100, PG 6, 712.

De manière plus explicite, saint Irénée († 202), évêque de Lyon en ce même deuxième siècle, atteste :

Comme Ève, vierge, par sa désobéissance, est devenue cause de mort pour elle-même et pour tout le genre humain, ainsi, Marie, par son obéissance, est devenue pour elle-même et tout le genre humain cause de salut. [...]. Ainsi la chaîne de désobéissance d'Ève a été dissoute par l'obéissance de Marie. [...]. De même que le genre humain fut soumis à la mort par une vierge, de même il fut sauvé par Marie ¹.

Tertullien, en Afrique, à la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième, développe la même pensée : « Ève crut au serpent, Marie en Gabriel ; la faute commise par l'incrédulité de l'une, l'autre l'effaça par sa foi ². » Au fur et à mesure que nous avançons dans l'histoire, se perpétue dans l'enseignement ecclésiastique la même conception de l'économie de la grâce qui fait de Marie la restauratrice du malheur causé par Ève ³.

L'antithèse, en effet, entre Ève, cause de notre ruine, et Marie, cause de notre vie, est l'idée commune utilisée par la Tradition pour mettre en relief auprès des fidèles la mission particulière de la très sainte Vierge Marie dans l'œuvre de la rédemption du genre humain.

La doctrine de la médiation de Marie est révélée

On ne peut douter, fils bien-aimés, que cette doctrine provienne des Apôtres.

En effet, à travers saint Irénée, nous arrivons à saint Jean l'Évangéliste, puisque l'évêque de Lyon fut disciple de saint Polycarpe, lequel fut un auditeur du disciple bien-aimé. D'autre part, la manière dont s'expriment les saints Pères des premiers siècles est celle de personnes qui transmettent une vérité qui fait partie de la doctrine chrétienne et donc, de la doctrine révélée, léguée par Jésus-Christ à ses Apôtres. En d'autres termes, en établissant l'antithèse entre Ève et Marie, ces saints Pères ne prétendent pas proposer un enseignement propre. Ils exposent simplement la vérité catholique. C'est pour cette raison que cet enseignement est commun : saint Justin est palestinien et a vécu

¹ — *Sicut Eva « inobediens facta, et sibi, et universo generi humano causa facta est mortis : sic et Maria habens praedestinatum virum, et tamen virgo, obediens, et sibi, et universo generi humano causa facta est salutis. [...] Sic autem et Evæ inobedientiae nodus solutionem accepti per obedientiam Mariæ. » Adversus Hæreses, I. III, ch. XXII, PG 7, 959.* — Nous n'avons pas retrouvé le lieu du troisième passage cité par l'auteur. (NDLR.)

² — « *Crediderat Eva serpenti : credidit Maria Gabrieli. Quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit.* » TERTULLIEN, *De Carne Christi*, ch. XVII, PL 2, 782.

³ — Voir saint Cyrille de Jérusalem, saint Jérôme, saint Éphrem, saint Augustin et d'autres encore, comme on peut le lire dans Jean-Baptiste TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethielleux, 1902, p. II, I. I, ch. I.

à Rome ; Tertullien est africain ; saint Irénée, venu de l'Orient, s'est établi en Gaule. Sont également originaires de différentes régions de la chrétienté, les continuateurs de cette Tradition : saint Éphrem, de Syrie ; saint Cyrille, de Jérusalem ; etc.

Il n'y a pas de doute : la participation de la très sainte Vierge Marie à l'œuvre de la rédemption, comme réparatrice du malheur causé par Ève, est une doctrine révélée.

Au Moyen-Âge, cette doctrine apparut dans la sainte liturgie, comme une profession de foi de l'Église elle-même. Jusque dans les bréviaires les plus récents, on lit, dans l'hymne des laudes de l'office du commun de la bienheureuse Vierge Marie, ces vers attribués à Venance Fortunat († 600), par lesquels nous professons :

Ce que la malheureuse Ève nous a ravi,
Tu nous le restitues en ton saint enfant ¹.

La médiation de Marie, subordonnée à celle de Jésus-Christ

Comment comprendre la sainte Écriture

Chers fils, ne soyez pas troublés par le fait que la phrase de l'épître aux Romains, citée plus haut [p. 57], ne dise rien de Marie. Les textes de la sainte Écriture doivent toujours être compris en harmonie avec les autres données de la Révélation, puisqu'ils font partie d'un ensemble cohérent, qui est la vérité confiée par Jésus-Christ à ses Apôtres : « Allez, enseignez tout ce que je vous ai commandé » (Mt 28, 19-20). En les considérant de façon isolée et leur donnant un sens exclusif qu'ils n'ont pas toujours, nous nous exposons à les mal comprendre et à détruire notre foi, comme nous en avertit saint Pierre, faisant explicitement allusion aux écrits de saint Paul ². Ainsi, ce n'est pas parce que certains textes mettent en relief une vérité de foi, qu'ils excluent d'autres vérités également révélées. Dans son épître aux Romains, l'Apôtre inculque à l'esprit des fidèles un point fondamental de l'économie de la grâce, à savoir que, seul, le sacrifice de Jésus-Christ, par sa valeur infinie, fut capable de satisfaire de façon condigne, en toute justice, à la majesté et sainteté de Dieu outragées par les péchés des hommes. Du fait que la Providence a décrété de demander une réparation parfaite du péché, aucun être créé, ange ou homme, n'a pu restaurer l'amitié entre le ciel et la terre. En ce sens, Jésus-Christ est l'unique médiateur, comme l'affirme saint Paul dans sa première épître à Timothée : « Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-

¹ — « *Quod Eva tristis abstulit, Tu reddis almo germine.* »

² — 2 P 3, 16 : « C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres où il aborde ces sujets ; il s'y rencontre des passages difficiles à entendre, et que des personnes ignorantes et mal afferemies détournent, comme elles le font des autres Écritures, pour leur perdition. »

Christ homme » (1 Tm 2, 5), dont la médiation sert à sa propre Mère, la sainte Vierge, comme le proclama Pie IX en définissant le dogme de l'immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie ¹.

Marie, médiatrice nécessaire pour appliquer les grâces

Toutefois, ce n'est pas, chers fils, l'unique aspect de la rédemption.

En effet, les grâces méritées par Jésus-Christ pour sanctifier réellement les hommes, doivent parvenir aux âmes, les former, expulser leurs péchés et les rendre agréables à Dieu, capables de poser des actes surnaturels et méritoires pour la vie éternelle. Cette application de la grâce aux âmes, méritée par Jésus-Christ, ne se réalise pas sans l'intervention de Marie.

Ainsi, de même que l'affirmation de l'Apôtre – par l'obéissance d'un seul, tous seront constitués justes et, par la désobéissance d'un seul homme, tous ont été constitués pécheurs – est absolument certaine, de même est également vraie l'affirmation selon laquelle, par une femme, Marie, nous vient la grâce et la vie, de même que, par une femme, Ève, le péché et la mort sont parvenus jusqu'à nous. Voilà pourquoi Jésus et Marie sont tous deux causes de notre salut : Jésus-Christ, parce qu'il satisfait et apaise la colère divine et mérite la grâce pour le monde entier ; Marie, parce qu'elle recueille cette grâce, fruit de la satisfaction de Jésus-Christ, et l'applique individuellement aux hommes. Et comme, sans cette application, l'homme ne peut réellement se sauver, Marie est aussi cause du salut du genre humain. Comme l'affirme saint Bernard, Marie est le canal ou l'aqueduc par lequel nous parvenons les torrents de grâces qui s'écoulent des saintes plaies de Jésus-Christ ². Il est, par conséquent, normal que, sans ce canal, les hommes ne puissent pas se désaltérer avec l'eau vive qui jaillit pour la vie éternelle.

¹ — Voir la bulle *Ineffabilis Deus*, du 8 décembre 1854 : « Nous déclarons, Nous prononçons et définissons, que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. »

² — Abbé de Clairvaux. — Ce véritable docteur marial écrivit au sujet de la Vierge Marie, médiatrice des grâces célestes. L'expression *aqueduc* vient de son *Sermon pour la nativité de la très sainte Vierge Marie, De Aquæductu*, n. 4, *Cœuvres complètes de Saint Bernard*, Paris, Vivès, 1867, 3^e vol., p. 402. Bien que saint Bernard soit l'auteur de la formule – « Dieu a voulu que nous recevions tout par Marie » – utilisée par les derniers papes pour exprimer leur conviction que Marie est médiatrice de toutes les grâces, cette pensée remonte en réalité au 2^e siècle, avec cette phrase explicite de saint Irénée : « Dieu veut qu'elle soit le principe de tous ses dons, *Vult Deus ipsam omnium donorum esse principium.* » (*Contra Valentinum*, c. XXXIII. Cité par C. BOYER, *Synopsis Prælectionum de B. Maria Virgine*, Roma, Pont. Univ. Greg., 1946, p. 52.)

Médiatrice nécessaire de par la volonté de Dieu

Telle est l'harmonie, chers fils, qui existe entre le dogme contenu dans l'affirmation de l'Apôtre, selon laquelle il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, et la vérité transmise par la Tradition, qui désigne la très sainte Vierge Marie comme la *médiatrice nécessaire*, de par la volonté de Dieu, dans l'application des mérites de Jésus-Christ. Selon les desseins du Très-Haut, c'est par son intercession que les hommes obtiennent les grâces du salut.

Les fondements de la maternité spirituelle de Marie

Cette médiation universelle de la très sainte Vierge Marie, comme nous l'avons vu, a pour fondement la coopération qui revient à Notre-Dame, selon le mystérieux bon plaisir de la munificence divine, dans l'œuvre de la rédemption, opérée par son Fils unique, coopération qui lui a conféré sa maternité spirituelle envers tous les hommes.

Cette coopération est indiquée implicitement en plusieurs passages des saints Évangiles, parmi les rares où apparaît la Vierge Marie. La Tradition met l'accent sur deux passages qui facilitent l'explication du mystère de la maternité de la grâce, rayon si suave de la personne très aimable de Marie.

Marie au Calvaire

Il ne pouvait en aller autrement : la présence de la Vierge Marie au pied de la croix, au Calvaire, attire particulièrement l'attention des Pères de l'Église. Y souffrant les peines les plus vives que puisse endurer une mère, Marie assiste, debout, pleinement maîtresse d'elle-même, à la mort cruelle et ô combien atroce de son Fils bien-aimé. En ce lieu, remplie d'une miséricorde ineffable, elle s'unit au sacrifice expiatoire du Fils de Dieu, et ses douleurs, son martyre, nous engendrent à la vie de la grâce.

« En la passion de son Fils unique, écrit Rupert de Deutz ¹, la bienheureuse Vierge a engendré notre salut à tous, de telle manière qu'elle est, de droit, notre Mère à tous ². » L'interprétation de Rupert n'est pas unique. En effet, il existe une séquence du Moyen-Âge, pour la fête de la compassion de la bienheureuse Vierge Marie, qui chante que Marie est devenue notre Mère en coopérant avec son Fils, au pied de la croix salvatrice ³. Et la liturgie, comme

¹ — Théologien du début du 12^e siècle († 1129).

² — « *In passione unigeniti omnium nostrum salutem beata Virgo peperit, plane omnium nostrum mater est.* » RUPERTUS, *Comm. in Joan.*, PL 169, 790, cité par le père Marie-Joseph LAGRANGE O.P., *Évangile selon saint Jean*, Paris, Gabalda, 1925, p. 494.

³ — « *Gratias tibi, Domina, Quae Mater es facta nostra, Sub cruce salutifera, Filio cooperans.* » cité par le père Jean-Baptiste TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethielleux, 1902, p. II, l. IV, ch. I, p. 266.

vous le savez, chers fils, est un des moyens qu'utilise l'Église pour professer la foi catholique.

Mais il ne manqua pas de maîtres reconnus dans l'Église pour souligner, avec la même conviction, que Marie, par les souffrances supportées en son âme auprès de son Fils au Calvaire, est devenue la Mère des membres du Corps mystique du Christ. Voici ce que dit saint Albert le Grand († 1280) : au temps de la passion, la prophétie de Siméon s'est réalisée « car l'épée a alors traversé son âme [...] et elle a été constituée Mère de tout le genre humain ¹. » Saint Antonin, archevêque de Florence († 1459), soutient que « Marie nous a aussi engendrés dans les plus grandes souffrances, en partageant celles de son Fils » au pied de la Croix ².

Investis d'une plus grande autorité, les papes reprennent la même doctrine. Léon XIII enseigne que « Marie est aussi Mère de tous les chrétiens pour les avoir engendrés au calvaire, au milieu des suprêmes tourments du rédempteur ³. » Saint Pie X, à son tour, affirme que la « communion de douleurs et d'angoisses qui unit la Mère et le Fils, a concédé à la Vierge d'être, auprès de son Fils Unique, la médiatrice très puissante et l'avocate du monde entier ⁴ ». Les derniers mots sont tirés de la bulle *Ineffabilis Deus* de Pie IX.

En saint Jean, Marie reçoit tous les hommes comme enfants

Comme conséquence de cette maternité, qui a coûté à la Vierge des souffrances bien plus atroces que les accouchements communs, Jésus-Christ promulgua, du haut de la Croix, sa mission maternelle, lui confiant tout le genre humain et chaque homme en la personne de saint Jean, le disciple bien-aimé. Bien qu'une exégèse préoccupée à l'excès par le sens littéral, méprise le sens spirituel de ce passage du quatrième évangile où le Seigneur remet à Marie le disciple bien-aimé, il est certain que la Tradition y a vu la confirmation de la mission particulière de Marie dans l'œuvre de la rédemption, comme Mère de tous les hommes dans l'ordre de la grâce.

De fait, dès le troisième siècle, Origène soulignait le sens mystique des paroles adressées par Jésus-Christ, du haut de la Croix, à sa Mère, « Voici votre fils » (Jn 19, 26). « En effet, affirme le docteur d'Alexandrie, le fidèle parfait ne vit plus, voici qu'en lui vit le Christ, et parce qu'en lui vit le Christ, aussi est-il dit de lui à Marie : "Voici votre fils, le Christ" ⁵. » En d'autres termes, celui qui renaît à la vie de la grâce, devient un autre Christ et, comme tel, fils de la très

¹ — SAINT ALBERT LE GRAND O.P., *Mariale*, q. 29, cité par Gregorio ALASTRUEY, *Mariologia sive Tractatus de Beatissima Virgine Maria Matre Dei*, Valladolid, 1934, p. III, c. IV.

² — SAINT ANTONIN O.P., *Summa theologica*, p. IV, tit. XV, c. II, cité par ALASTRUEY, *ibid.*

³ — Encyclique *Quamquam pluribus*, du 15 août 1889.

⁴ — Encyclique *Ad diem illud*, du 2 février 1904.

⁵ — ORIGÈNE, *Commentarium in Joannem*, I, IV, 23, cité par C. BOYER, *Synopsis praelectionum de B. Maria Virgine*, Roma, Pont. Univ. Greg., 1946, p. 52-53.

sainte Vierge Marie. L'interprétation d'Origène, au fil du temps, est devenue commune. Rupert continue par ces mots, l'extrait que nous avons cité : « Pour cette raison, ce qui a été dit du disciple préféré pourrait se dire de quelque autre qui eût été présent, puisqu'elle est la Mère de tous ¹. » Dans la séquence de la fête de la compassion de Marie, que nous avons déjà citée, on note cette interprétation du passage de saint Jean : « Par le plus grand mystère, la Mère est donnée au disciple ; sous le nom de Jean, est désigné tout fidèle ². » Il serait trop long d'énumérer les théologiens, exégètes et docteurs ascétiques qui suivent l'interprétation consignée dans la liturgie par cette séquence ³. Il sera suffisant de vous citer, chers fils, la parole autorisée de Léon XIII commentant l'extrait auquel nous nous référons : « En la personne de saint Jean, d'après la pensée constante de l'Église ⁴, le Christ a désigné le genre humain, principalement ceux qui adhèrent à lui par la foi ⁵. » Principalement, dit Léon XIII, puisque, comme y insiste Pie XI, « en recevant au calvaire les hommes confiés à son cœur maternel, Marie, non seulement vivifie et aime ceux qui profitèrent de la grâce divine, mais aussi ceux qui ignorent la rédemption ⁶. »

La donation du Calvaire consacre une maternité déjà existante

Au Golgotha, Marie nous a engendrés à la vie de la grâce.

Toutefois, Jésus n'a pas attendu la fin de sa vie mortelle pour faire de Marie notre Mère. C'est ce que dit avec justesse le père Braun O.P. dans son commentaire du passage de saint Jean que nous analysons : « Le don de tous les hommes, fait à Marie au calvaire, doit être considéré comme la consécration officielle, en vue du futur, d'un fait déjà existant ⁷. »

De fait, la révélation de la maternité spirituelle de la très sainte Vierge Marie, est contenue dans la doctrine de la récapitulation, si chère aux Pères de l'Église, spécialement en Orient ⁸. Selon cette doctrine, Adam, d'une certaine manière, contenait en lui tout le genre humain, car il était à l'origine de tous les hommes. Ils étaient « en état de germe » en Adam. Le fait, pour Adam, d'être le père de tout le genre humain, fit qu'il engloba tous les hommes dans

1 — Cité par le père Marie-Joseph LAGRANGE O.P., *Évangile selon saint Jean*, Paris, Gabalda, 1925, p. 494.

2 — « *Datur mater discipulo / Cum maxime mysterio / Joannis sub vocabulo / Quivis venit fidelis.* »

3 — Voir l'ouvrage du père Jean-Baptiste TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethiellieux, 1902, p. II, I. IV, ch. I.

4 — « *Quod perpetuo sensit Ecclesia.* »

5 — Encyclique *Adiutricem populi christiani* du 5 septembre 1885.

6 — Encyclique *Rerum Ecclesiae*, sur les missions, du 28 février 1926.

7 — Louis PIROT et Albert CLAMER, *La Sainte Bible*, Paris, Letouzey et Ané, 1950, t. X, p. 470.

8 — Voir Émile MERSCH, *Le Corps Mystique*, Paris, Desclée, 1936, t. I.

le malheur de son péché ¹. Analogiquement, Jésus-Christ, le nouvel Adam ², renferme en lui tous les hommes qui, recevant de lui la grâce sanctifiante, constituent sa descendance dans l'ordre surnaturel de la vie éternelle. Saint Irénée résume cela en affirmant : « De même que nous mourons tous en l'Adam corporel, de même nous recevons la vie en l'Adam spirituel ³. »

Comme complément naturel de l'objet de la Révélation, qui présente Jésus-Christ comme tête de l'humanité, contenant en lui en germe tous les hommes, les saints Pères développent la doctrine de la maternité universelle de la très sainte Vierge Marie par rapport à tous les fidèles. De même que Jésus est le nouvel Adam, Marie est la nouvelle Ève, la nouvelle Mère de tous les hommes déjà élevés à l'ordre surnaturel.

La meilleure explication de ce si doux mystère se trouve dans l'encyclique par laquelle saint Pie X a préparé le peuple fidèle à une digne commémoration du cinquantenaire de la bulle *Ineffabilis Deus* qui définit le dogme de l'immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie. Lisons, bien chers fils, pour notre édification, les très douces paroles du dernier pape canonisé. « Marie n'est-elle pas la Mère de Dieu ? », se demande le pontife. Et il conclut : « Elle est donc aussi notre Mère. » Puis il développe son argumentation :

On doit, en effet, poser le principe que Jésus, le Verbe fait chair, est en même temps le sauveur du genre humain. Par conséquent, en tant que Dieu-homme, il possède un corps comme les autres hommes ; en tant que Rédempteur du genre humain, il possède un corps spirituel ou, comme il est dit habituellement, un corps mystique qui n'est pas autre chose que la communauté des fidèles unis à Jésus-Christ par la foi.

Et saint Pie X de citer, à l'appui de sa doctrine, la parole de saint Paul : « Bien qu'étant plusieurs, nous sommes un seul corps dans le Christ » (Rm 12, 5). Il poursuit :

La Vierge n'a pas conçu le Fils de Dieu uniquement pour que, recevant d'elle la nature humaine, il se fit homme ; mais pour qu'il devînt, au moyen de la nature qu'il a reçue d'elle, le Sauveur des hommes. Ce qui explique les paroles des anges aux bergers : « Aujourd'hui vous est né un sauveur qui est le Christ Seigneur » (Lc 2, 11). C'est pour cette raison que, dans le sein virginal où il assumait une chair mortelle, Jésus s'est agrégé un corps spirituel formé de tous les hommes qui devaient croire en lui. Et l'on peut dire que Marie, portant Jésus en ses entrailles, portait aussi tous ceux dont la vie contenait Jésus. Nous tous,

¹ — Rm 5, 12. « Ainsi donc, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort... Et ainsi la mort a passé dans tous les hommes parce que tous ont péché. »

² — 1 Co 15, 45. « C'est en ce sens qu'il est écrit : "Le premier homme, Adam, a été fait âme vivante" ; le dernier Adam a été fait esprit vivifiant. »

³ — « Sic in fine Verbum Patris et Spiritus Dei, adunitus antiquæ substantiæ plasmationis Adæ, viventem et perfectum efficit hominem, capientem perfectum Patrem : ut quemadmodum in animali omnes mortui sumus, sic in spiritali omnes vivificemur. » *Adversus Hæreses*, l. V, 1, 1-3.

donc, qui, unis au Christ, sommes, selon les paroles de l'Apôtre, « membres de son corps, de sa chair, de ses os » (Ep 5, 30), nous devons croire que nous sommes nés du sein de la Vierge dont nous sommes un jour sortis comme un corps uni à sa tête. Nous sommes, pour cette raison, appelés, dans un sens spirituel et mystique, fils de Marie, et elle est, de son côté, notre Mère commune, Mère spirituelle, mais vraie Mère des membres de Jésus-Christ que nous sommes ¹.

Comme vous l'avez vu, bien chers fils, saint Pie X souligne que la très sainte Vierge Marie n'est pas simplement la Mère du Fils de Dieu qui sera le Rédempteur du monde. Elle est, directement, la Mère du Rédempteur. Elle collabora avec le divin Esprit-Saint à la formation du Rédempteur lui-même. Celui qui, durant neuf mois, s'est tenu dans son sein très pur, qui est devenu homme par son influx vital, était le Fils de Dieu et le Rédempteur.

Or, fils bien-aimés, comme nous l'avons rappelé plus haut, Jésus-Christ nous rachète par notre incorporation à sa personne. Par la grâce qu'il nous a méritée, nous nous unissons à lui, en formant avec lui un seul Corps mystique. La grâce est comme le sang vivifiant qui descend de Jésus et pénètre en notre âme, nous donnant la vie surnaturelle et nous unissant à lui, la tête de l'organisme dont nous sommes les membres. Et c'est par cette incorporation à Jésus-Christ que nous sommes sauvés. Ainsi saint Pie X conclut légitimement qu'au moment où Marie devient la Mère de Dieu, au même instant elle devient la Mère des hommes, comme il l'affirmait synthétiquement dans l'énoncé de sa thèse : « Marie n'est-elle pas Mère de Dieu ? — Elle est donc aussi notre Mère ».

Comme très suave corollaire d'ordre pratique, nous déduisons que c'est sous l'influx maternel de la très sainte Vierge Marie que les hommes renaisent à la vie de la grâce. Quelle joie de penser que nous sommes réellement fils de Marie ! En tant que Mère de Dieu, elle nous a engendrés nous aussi et pour la vie éternelle ! « Notre âme glorifie le Seigneur » (Lc 1, 46).

La maternité spirituelle de la très sainte Vierge fonde sa médiation universelle

Fils bien-aimés, la maternité spirituelle de la très sainte Vierge Marie, comme nous l'avons dit, fonde sa médiation universelle.

En effet, comme nous venons de l'affirmer, les hommes se sauvent en tant qu'ils sont greffés – l'expression est de saint Paul (Rm 11, 17) – en Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'intermédiaire de la grâce sanctifiante qui les rend

¹ — Saint PIE X, encyclique *Ad diem illud* du 2 février 1904.

fils de Dieu, précisément parce qu'elle les incorpore au Fils Unique du Père éternel.

La conclusion logique de tout ce raisonnement est que, seuls, se sauvent ceux qui s'abritent dans le sein où se forme le Corps mystique du Christ. En d'autres termes, notre incorporation à Jésus-Christ, dans l'unité de son Corps mystique, ne se fait pas sans l'intervention de la très sainte Vierge Marie. D'ailleurs, la comparaison prise de l'organisme humain, souligne énergiquement cette vérité. Il est, en effet, impossible d'imaginer une femme qui n'engendrerait que la tête de son fils. Elle mettra nécessairement au monde le corps entier de son enfant, tête et membres. Comment pourrions-nous penser que Marie, Mère du Rédempteur, n'engendrerait que la tête du Corps mystique, quand le Rédempteur est constitué par le Christ entier, tête et membres, Jésus-Christ et les hommes unis à lui par la grâce ¹ ? En contemplant son Fils unique, le Père éternel a pitié du monde, parce que son regard d'amour atteint tous les hommes qui, dans l'unité du Verbe incarné, constituent son Corps mystique.

Puissions-nous comprendre, fils bien-aimés, que cette idée de la très sainte Vierge Marie comme canal indispensable par lequel descendent les grâces depuis la tête jusqu'aux membres du Corps mystique, se trouve dans la profession de la foi catholique depuis les premiers siècles. Cette vérité est contenue dans l'antithèse entre Ève, Mère des pécheurs, et Marie, Mère des vivants en Jésus-Christ. De même que la collaboration d'Ève, tronc d'où procède tout le genre humain, est la condition de la naissance des hommes marqués par le péché originel, de même l'intervention de Marie est indispensable pour leur naissance dans l'ordre de la grâce.

Les affirmations explicites de la médiation

L'enseignement des Pères

Cependant, il existe aussi des affirmations directes selon lesquelles les hommes ne reçoivent la grâce de Dieu que par Marie. Ainsi, par exemple, saint Éphrem († 373), la cithare de l'Esprit-Saint, le chantre mélodieux de la Vierge, s'adresse à la Mère de Dieu en ces termes :

Par vous, ô seule toute immaculée, tout honneur et toute sainteté, depuis le premier Adam jusqu'à la fin des siècles, ont été communiqués, sont communi-

¹ — Cet argument est avancé par saint Louis-Marie GRIGNION DE MONTFORT dans son *Traité de la vraie dévotion à la très sainte Vierge*, ch. I, art. 1, 2^e principe.

qués et seront communiqués aux apôtres, aux prophètes, aux justes et aux humbles de cœur ¹.

Saint Éphrem considère, immédiatement, l'origine du Sauveur, né de Marie. Ses paroles, toutefois, ne se comprennent que par l'association de la très sainte Vierge Marie à l'œuvre de Fils Unique qui la constitue médiatrice de toutes les grâces pour toutes classes de personnes, depuis les justes de l'ancien Testament.

Saint Germain, patriarche de Constantinople († 733) est encore plus incisif :

Personne [...] sinon par vous, ne parvient au salut. Personne, sinon par vous, ô toute immaculée, n'est délivré du mal. Personne, sinon par vous, ô très chaste, n'obtient miséricorde. A personne, sinon par vous, ô très honorable, n'est concédé miséricordieusement le don de la grâce ².

Au Moyen-Âge, perdurent et même s'intensifient la ferveur mariale et la certitude que c'est par Marie que nous vient la vie éternelle. Saint Anselme († 1109), archevêque de Cantorbéry, s'exprime ainsi : « Sans vous, point de piété ni de bonté, car vous êtes la Mère de la vertu et de tous les biens ³. » Et saint Bernard, le docteur melliflu de la Vierge Marie, utilise une phrase décisive que citeront fréquemment les papes, pour caractériser la mission de la très sainte Vierge Marie dans l'économie de la grâce : « Dieu a voulu que nous ne possédions rien qui ne passât par les mains de Marie ⁴. »

Les théologiens

Parmi les grands théologiens du 13^e siècle, saint Thomas d'Aquin, dans son *Commentaire de la salutation angélique*, compare la surabondance de la grâce de Marie pour les hommes, avec celle de Jésus-Christ lui-même. Cette comparaison, comme on le voit, suppose l'affirmation de l'universalité de la médiation de la très sainte Vierge Marie dans la distribution des grâces. Saint Bonaventure, pour sa part, énonce cette règle : « Personne ne peut entrer au ciel s'il ne passe par Marie qui en est la porte ⁵. »

Et, comme résumé de la foi du peuple chrétien, Dante († 1321) chanta dans sa grandiose *Divine Comédie* : « Mère toujours Vierge [...], il y a tant de gran-

¹ — *Sermo de sanctissimæ Dei Genetricis Virginis Mariæ laudibus*, cité par C. BOYER, *Synopsis Prælectionum de B. Maria Virgine*, Roma, Pont. Univ. Greg., 1946, p. 53.

² — Saint GERMAIN DE CONSTANTINOPLE, *Homilia in S. Mariæ Zonam*, n° 5, PG 98, col. 380, cité par TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethielleux, 1902, p. II, l. V, ch. II, p. 381.

³ — « *Sine te nihil pietatis est, nihilque bonitatis, quia mater virtutis et virtutum es omnium.* » *Oratio* 47, PL 158, col. 945.

⁴ — *Sermon en la fête de la Nativité de la Vierge, De Aquæductu*, n. 7.

⁵ — Voir C. BOYER, *Synopsis Prælectionum de B. Maria Virgine*, Roma, Pont. Univ. Greg., 1946, p. 54.

deur en vous, tant de puissance, que celui qui ne recourt pas à vous avec confiance, est semblable à celui qui voudrait voler sans ailes ¹. »

Le magistère pontifical

Ils ne manquent pas non plus, fils bien-aimés, les documents du magistère pontifical qui confirment la foi enracinée dans le cœur du peuple chrétien :

- Benoît XIV (1740-1758), dans sa fameuse bulle, précieuse comme de l'or, *Gloriosæ Dominæ* ², proclame la bienheureuse Vierge Marie comme étant « le lit du fleuve où coulent toutes les grâces et les dons pour le cœur des misérables mortels. »
- Pie VII (1800-1823) déclare Marie « notre Mère très aimante et dispensatrice de toutes les grâces ³ ».
- Pie IX (1846-1878), répétant la phrase de saint Bernard, atteste que Dieu désire que « nous ayons tout par Marie ⁴ ».
- Léon XIII (1878-1903) enseigne cette vérité dans ses nombreuses encycliques du mois d'octobre sur le rosaire. Par exemple, dans *Octobri mense*, il reprend une phrase connue de saint Bernard : « Par volonté divine, rien ne nous est accordé sinon par Marie ⁵. »
- Saint Pie X (1903-1914), dans sa magnifique encyclique *Ad diem illud*, que nous avons analysée, appelle la très sainte Vierge Marie la « dispensatrice de toutes les grâces que Jésus nous a méritées avec son très précieux sang ⁶ ».
- Benoît XV (1914-1922), dans une lettre apostolique à la Confrérie de la bonne mort, affirme : « Les grâces que le genre humain reçoit du trésor de la Révélation sont personnellement distribuées par la Vierge des Douleurs ⁷. »

¹ — Voici le texte original: « *Donna, se' tanto grande e tanto vali / Che, qual vuol grazia, e a te non ricorre / Sua disianza vuol volar senz'ali.* » Dante ALIGHIERI, *La Divina Commedia*, Paradiso, XXXIII, v. 13-15. — Saint Antonin de Florence, au 15^e siècle, reprend la pensée de Alighieri dans sa *Somme Théologique*, p. VI, tit. XV, c. XXII, 9 : « *Qui petit sine Ipsa duce, sine alis tentat volare.* » — A notre époque, Pie XII, dans une lettre au cardinal Maglione, datée du 15 avril 1940, insistant auprès du secrétaire d'État sur la nécessité de prières pour la paix, reprit la même image de Dante pour souligner l'efficacité de l'intercession de la très sainte Vierge Marie : « La puissance de la très sainte Vierge Marie auprès de Dieu est si grande, si considérable est son pouvoir auprès de son Fils, qu'un indigent qui ne recourt pas à Elle, entreprend, comme le chante Alighieri, de voler sans ailes. » AAS année 1940, p. 145.

² — Encyclique du 27 septembre 1748.

³ — *Ampliatio privilegiorum Ecclesiæ B.M.V. ab angelo salutata in cænobio FF. Ord. Servorum B.M.V. Florentiæ*, année 1806.

⁴ — Encyclique *Ubi primum* du 2 février 1849.

⁵ — Encyclique du 22 septembre 1897.

⁶ — Encyclique du 2 février 1904.

⁷ — AAS année 1918, p. 182.

- Pie XI (1922-1939) enseigne que le seul médiateur entre Dieu et les hommes a voulu s'associer sa Mère comme avocate des pécheurs, ministre et médiatrice de la grâce ¹.
- Pie XII (1939-1958), en de nombreuses occasions, donna aux fidèles l'exemple d'une confiance inébranlable en la protection de la Vierge Mère. Dans son encyclique sur le Corps mystique ², il souligne la place qu'occupe Marie dans l'économie de la grâce. Il fait de même dans l'encyclique sur la sainte liturgie ³, où il souscrit à l'affirmation de saint Bernard : « Dieu a voulu que nous ayons tout par Marie ».
- Jean XXIII (1958-1963) utilise la même phrase quand il exhorte les membres des congrégations mariales à la confiance et à la dévotion envers la très sainte Vierge Marie ⁴.
- Paul VI (1963-1978) déclare que la mission exercée au ciel par la Vierge Marie pour engendrer et augmenter la vie divine en chaque homme, de par la volonté libre de Dieu, Sagesse infinie, fait partie intégrante du mystère du salut de l'homme et, pour cette raison, doit être acceptée par les fidèles comme une vérité de foi ⁵.

La liturgie

Enfin, la confirmation de la *lex orandi* ⁶ ne doit pas manquer. La sainte liturgie se plaît à attribuer à la très sainte Vierge Marie des extraits des livres d'Isaïe, des Proverbes et de l'Écclésiastique qui s'appliquent, au sens littéral, à la Sagesse incréée, au Verbe de Dieu ⁷. Elle ratifie ainsi la conviction des fidèles quant à l'union de Marie avec le Fils de Dieu, si intime que [la Vierge] est avec lui le trait d'union entre la miséricorde divine et les nécessités des hommes.

Ce n'est pas seulement dans la première partie de la sainte messe que la sainte liturgie enseigne l'union intime qui existe entre la très sainte Vierge Marie et son divin Fils dans le mystère de notre rédemption ; cette vérité est affirmée également en d'autres passages des messes de Notre-Dame et dans les offices correspondants.

¹ — Encyclique *Miserentissimus Redemptor* du 8 mai 1928.

² — Encyclique *Mystici Corporis* du 29 juin 1943.

³ — Encyclique *Mediator Dei* du 20 novembre 1947.

⁴ — *AAS* année 1960, p. 641.

⁵ — Exhortation apostolique *Signum Magnum* du 13 mai 1967.

⁶ — Loi de la prière. On appelle ainsi la liturgie. (NDLR.)

⁷ — Is 55, 1-3 en la fête de Marie Médiatrice ; Pr 8, 22-24 et 32-35 en la fête de Notre-Dame-du-Rosaire et en celle de l'Immaculée Conception ; Si 24, 5-7, 9-11 et 30-31 en la fête de Marie Reine ; Si 24, 23-31 en la fête de Notre-Dame-de-Guadalupe ; Si 24, 14-16 en la fête de Marie Auxiliatrice.

Ainsi, dans la postcommunion de la messe commémorative de la Médaille miraculeuse ¹, nous lisons : « Ô Seigneur Dieu tout-puissant qui avez voulu que nous ayons tout par la Mère immaculée de votre Fils, accordez-nous, etc ². » Dans la septième leçon de l'office de Marie-auxiliatrice, il est affirmé que Dieu « a placé en Marie la plénitude de tout bien, de sorte que nous sachions que d'elle surabonde ce qu'il y a en nous d'espérance, de grâce, de salut ³ ».

Cette profession officielle de la foi de la sainte Église dans son culte public a été ratifiée de façon notable par l'approbation donnée par Benoît XV, en 1921, à la messe et à l'office de la bienheureuse Vierge Marie médiatrice de toutes grâces ⁴. Dans l'invitatoire de cet office figure l'exhortation suivante : « Venez, adorons le Christ Rédempteur qui a voulu que nous recevions tous les biens par Marie. » Nous chantons dans l'hymne des matines : « Tous les biens que nous a mérités le Rédempteur sont distribués par Marie, sa Mère ⁵. » Dans la collecte de la messe, l'Église demande que toutes les faveurs demandées au Seigneur nous soient obtenues par la médiation de Marie ⁶.

Synthèse

Zélés coopérateurs et fils bien-aimés,

Nous avons parcouru avec vous les sources de la Révélation. Elles nous expliquent la mission confiée par Dieu Notre-Seigneur à la très sainte Vierge Marie dans l'œuvre de la rédemption du genre humain et dans l'économie de la grâce. Nous avons vu que, par les suprêmes desseins de Dieu, Marie fut choisie pour coopérer, avec sa chair et son sang, à la constitution de la nature humaine du Verbe divin quand, par les ineffables mystères de son amour, Dieu a décidé de demander une réparation juste, proportionnée à l'énormité

¹ — Messe propre à certains lieux, célébrée le 27 novembre.

² — « *Domine Deus omnipotens, qui per immaculatam Genetricem Filii tui omnia nos habere voluisti [...]*. », cité par TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethielleux, 1902, p. II, l. V, ch. II, p. 369.

³ — « *Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare.* », cité par TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethielleux, 1902, p. II, l. V, ch. II, p. 371.

⁴ — Décret de la sacrée congrégation des Rites du 21 janvier 1921, AAS année 1921, p. 345. La fête fut d'abord concédée à la Belgique. Elle s'est ensuite étendue à d'autres pays, dont le Brésil, pour le 1^{er} octobre dans son calendrier liturgique.

⁵ — « *Cuncta, quæ nobis meruit Redemptor / Dona partitur Genitrix Maria.* »

⁶ — « Seigneur Jésus-Christ, notre médiateur devant le Père éternel, qui avez constitué médiatrice auprès de vous la très sainte Vierge, votre mère et aussi la nôtre, faites que tous ceux qui, s'approchant de vous, vous demandent des faveurs, se réjouissent de les obtenir par son intermédiaire. Vous qui réglez, etc. »

de la malice inhérente au péché de l'homme en tant que violation des droits divins.

Une telle coopération physique à la réalisation de la nature humaine de Jésus-Christ implique normalement et logiquement une participation à l'œuvre projetée par le Fils de Dieu en s'incarnant, c'est-à-dire à la rédemption de genre humain. Pourquoi ? Parce que Dieu, dans sa toute-puissance, aurait pu se dispenser du concours de Marie dans l'incarnation du Verbe. S'il ne l'a pas fait, c'est parce que, dans son insondable sagesse, il a confié à Marie une part importante dans la restauration même du genre humain.

Bossuet argue avec raison que Dieu, ayant voulu nous donner Jésus-Christ par Marie, ne changera plus cette ordonnance. La volonté de Dieu est sans repentance. Le chemin pour aller à Jésus, le moyen de le recevoir, sera toujours Marie. On trouve une pensée analogue chez Léon XIII :

Ayant apporté son ministère dans la rédemption des hommes, elle exerce parallèlement le même ministère dans la distribution de la grâce qui découle perpétuellement de cette même rédemption, investie à cette fin d'un pouvoir immense ¹.

Ainsi, le rôle assumé par Ève dans la désobéissance originelle, sa responsabilité dans le malheur de tous les hommes, permet aux saints Pères d'enseigner la part qu'eut Marie dans la restauration de l'humanité. De même qu'Ève fut la cause de la mort spirituelle de tous les hommes, de même Marie est la cause de la vie de la grâce pour tous les hommes. Ève est la Mère de tous les vivants en tant qu'elle leur transmet la vie naturelle, Marie est la Mère de tous les hommes qui, par elle, reçoivent la vie surnaturelle.

Cette pensée suggère l'aspect si consolant de Marie qui, comme Mère céleste, veille sur ses fils de la terre, fils qu'elle a engendrés à la vie spirituelle par sa participation, sur le Calvaire, aux terribles souffrances par lesquelles Jésus a racheté le monde.

En approfondissant la portée de la parole de l'archange Gabriel à Marie, lui annonçant qu'elle serait la Mère du Rédempteur, la Tradition précise mieux encore la nature de la maternité qui fait de Marie la Mère de tous les hommes. Ils font partie du Corps mystique du Christ et, précisément, comme membres de ce Corps mystique, ils sont rachetés de l'esclavage du démon et animés de la vie de la grâce. Ainsi, la très sainte Vierge Marie, en concevant le Rédempteur en son sein très pur, est devenue, par le fait même, la Mère de tous ceux qui ont été rachetés par le sang du Christ, c'est-à-dire de tous les membres du Corps mystique du Sauveur.

Concrètement, l'action maternelle de Marie sur tous les hommes se réalise par la distribution des grâces méritées par le sacrifice propitiatoire du Fils de Dieu, car « Dieu a voulu que nous recevions tout par Marie. » Cette phrase de

¹ — Encyclique *Adjutricem populi* du 5 septembre 1895.

saint Bernard, que nous citons de nouveau, résume le très aimable et réconfortant don de la bonté divine qu'est Marie, notre médiatrice.

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort enseigne la même conception de l'économie de la grâce, dans laquelle Marie occupe une position-clé :

Le Père n'a donné et ne donne son Fils que par elle, ne se fait des enfants que par elle, et ne communique ses grâces que par elle ; Dieu le Fils n'a été formé pour tout le monde et engendré que par elle dans l'union au Saint-Esprit, et ne communique ses mérites et ses vertus que par elle ; le Saint-Esprit n'a formé Jésus-Christ que par elle, ne forme les membres de son Corps mystique que par elle, et ne dispense ses dons et faveurs que par elle ¹.

C'est précisément en cette indispensable intervention de la très sainte Vierge Marie pour l'obtention des faveurs célestes, depuis la première grâce jusqu'à la persévérance finale, que consiste sa médiation universelle. Cette activité en fait la Mère qui, sans cesse, engendre et alimente la vie divine des hommes ; comme telle, Paul VI déclara article de foi sa médiation ². Espérons ardemment qu'elle devienne un dogme solennellement défini, pour la gloire de Dieu, l'exaltation de la sainte Église, l'honneur de la très sainte Vierge Marie, l'allégresse des habitants du ciel et la consolation de ceux qui gémissent encore dans cette vallée de larmes.

Une conception exacte de la médiation mariale

Conçue ainsi dans son vrai sens, fils bien-aimés, la médiation universelle de Marie, loin de contredire le dogme d'un unique médiateur nécessaire qui présente au Très-Haut la réparation des péchés des hommes, s'harmonise parfaitement avec cette vérité. Car, selon les souverains desseins divins, c'est

¹ — Saint Louis-Marie GRIGNION DE MONTFORT, *Traité de la Vraie Dévotion à la très sainte Vierge*, c. V, art. 2. — Toute cette œuvre de saint Louis-Marie Grignion de Montfort vise à créer chez les fidèles la conviction profonde que la médiation de Marie, comme mère qui engendre, nourrit et perfectionne les membres du Corps mystique du Christ, est indispensable au salut. D'où la nécessité d'une vraie dévotion à la très sainte Vierge Marie.

² — Mgr de Castro Mayer fait sans doute allusion à la *Profession de foi du pape Paul VI*, ou *Credo de Paul VI*, prononcée par le pape le 30 juin 1968, sur la place Saint-Pierre, pour clôturer l'année de la foi (*Motu proprio Solemni hac liturgia*). Cette déclaration, cependant, ne consistait pas en une définition dogmatique, aux dires mêmes de son auteur qui avait fait cette mise au point : « Nous allons faire une profession de foi, prononcer un *credo* qui, sans être une définition dogmatique proprement dite, reprend en substance, avec quelques développements réclamés par les conditions spirituelles de notre temps, le *Credo* de Nicée. » (*DC* n° 1521, col. 1250.) — Voici le passage de la profession de foi concernant la médiation de la très sainte Vierge : « Nous croyons que la très sainte Mère de Dieu, nouvelle Ève, mère de l'Église, continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ, en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés. » (NDLR.)

dans cette indispensable médiation de Jésus-Christ que la médiation de Marie acquiert toute sa force, parce que c'est la médiation de Jésus-Christ qui rend la Vierge très sainte, immaculée, Mère de Jésus-Christ. C'est Notre-Seigneur qui confère à Marie tous les titres fondant sa mission de médiatrice de toutes les grâces.

Marie intercède pour les pécheurs sans même qu'ils le lui demandent

Pour un motif semblable, la médiation universelle de Marie n'annule pas, très chers fils, l'intercession des saints et des anges qui sont tous aussi médiateurs, amis de Dieu et nos bienfaiteurs. Leurs prières ont également du prix, mais ne dispensent pas de l'intercession de Marie. Unies à celles de la Mère de Dieu, elles acquièrent l'efficacité dont, isolées, elles seraient privées. Cette vérité est exprimée énergiquement par le grand docteur de l'Église, saint Anselme († 1109) :

Le monde a ses apôtres, ses patriarches, ses prophètes, ses martyrs, ses confesseurs et ses vierges, tous de bons et excellents auxiliaires que je désire invoquer avec ferveur. Mais, vous, Notre-Dame, vous êtes meilleure et plus élevée que tous ceux-ci. [...] Ce qu'ils peuvent avec vous, vous le pouvez seule et sans eux. [...] Si vous vous taisez, *personne* ne suppliera, *personne* ne m'aidera. Parlez et tous demanderont, tous viendront à mon secours ¹.

Même le pécheur impénitent, qui ne pense pas à la médiation de Marie, qui ne recourt jamais à elle, profite de l'intercession de la Mère toujours vierge et peut finir par se convertir, puisque :

Tu secours le misérable qui s'adresse à ta bonté
Et, le plus souvent, librement,
Il te plaît de l'exaucer sans qu'il te supplie ².

En d'autres termes, même quand le fidèle ne recourt pas à Marie, elle se tourne spontanément vers lui et lui obtient une grâce que ce malheureux n'a pas su demander. Dante nous transmet la conviction du peuple fidèle, saint Anselme l'enseignement de la hiérarchie : « Sans votre assistance, je ne suis

¹ — « *Habet orbis apostolos, patriarchas, prophetas, martyres; confessores, virgines, bones et optimos adjutores, quos ego supplex orare concupisco. Tu vero, domina, omnibus iis adjutoribus melior et excelsior es; quia istis et aliis sanctis omnibus, etiam angelicis spiritibus, nec non regibus et potestatibus mundi, divitibus, pauperibus, dominis, servis, majoribus et minoribus domina es, et quod possunt omnes isti tecum, tu sola potes sine illis omnibus. Quare hoc potes? Quia mater es Salvatoris nostri, sponsa Dei, regina cæli et terræ, et omnium elementorum. Te ergo requiro, ad te confugio, et tu me per omnia adjuves, suppliciter peto. Te tacente, nullus orabit, nullus juvabit. Te orante, omnes orabunt, omnes juvabunt.* » Saint ANSELME, *Prière* 46, PL 158, 943-944. Souligné par nous.

² — DANTE, *La Divine Comédie*, Le Paradis, ch. XXXIII, 16-18.

qu'un rien qui retourne au néant. Secourez-moi et ne me refusez pas ce que vous concédez à tous, *même sans être invoquée* 1. »

Médiation pour obtenir les grâces sacramentelles

De manière similaire, fils bien-aimés, l'efficacité de l'action des sacrements dans l'âme n'exclut pas la médiation universelle de Marie. Comme vous le savez, les sacrements produisent par eux-mêmes, dans l'âme, la grâce sanctifiante ou, selon le langage théologique, *ex opere operato*, c'est-à-dire par la vertu de Jésus-Christ lui-même, dont le ministre du sacrement est le vicaire ou le représentant. Celui-ci utilise un moyen auquel le Sauveur a attaché cette causalité dans l'ordre surnaturel.

Il est vrai qu'on pourrait imaginer une médiation de la très sainte Vierge Marie incompatible avec la théologie sacramentelle. Cela reviendrait à concevoir cette médiation comme si Marie agissait directement dans l'âme en créant en elle, comme cause efficiente, la grâce sanctifiante. Mais cette conception de la médiation universelle de Marie est fautive. La sainte Vierge est médiatrice de toutes les grâces parce qu'aucune grâce n'est appliquée à l'homme sans qu'intervienne son intercession. La Tradition a résumé cette vérité dans une expression très juste : « Marie, dit la piété chrétienne, est la toute-puissance suppliante 2. » Elle est médiatrice parce qu'elle supplie et intercède, et parce que Dieu, Notre-Seigneur, veut la présence de cette intercession, de cette supplication, pour accorder sa grâce. Citons de nouveau saint Bernard : « Dieu veut que nous obtenions tout par Marie 3. »

La grâce sacramentelle dépend d'une digne réception des sacrements, c'est-à-dire sans obstacle opposé par la volonté quand celle-ci adhère au péché. Alors le fidèle obtient de Dieu l'avantage de recevoir le sacrement, et de le recevoir fructueusement. On peut et on doit dire que ce fidèle a profité de la grâce sacramentelle par l'intercession de Marie. En d'autres termes, nous pouvons dire que la grâce sacramentelle elle-même est conditionnée par la médiation de Marie, puisque Dieu concède la grâce de la réception fructueuse du sacrement comme fruit de l'intercession de la très sainte Vierge Marie. D'autant que les bonnes dispositions de l'âme, qui contribuent au plein effet

1 — Saint ANSELME, *Prière* 46.

2 — L'expression de la piété populaire résume l'affirmation des papes et des théologiens.

3 — Saint BERNARD, *Sermon pour la nativité de la sainte Vierge, De Aquæductu*, n° 7. — Saint Bernardin de Sienne († 1444) utilise une métaphore analogue pour signifier la même idée de la médiation universelle de Marie : « Elle est le cou de notre Tête, par lequel tous les dons spirituels sont communiqués à son Corps mystique. C'est pour cela que le *Cantique des Cantiques* (Ct 7, 4.) affirme : "ton cou est comme une tour d'ivoire." » saint BERNARDIN DE Sienne, *Sermon 10 du 1^{er} Dimanche de Carême* et *Sermon 4 de l'Immaculée Conception*, cité par TERRIEN, *Mère de Dieu, Mère des hommes*, Paris, Lethielleux, 1902, p. II, l. VII, ch. III, p. 574..

de la grâce sacramentelle, sont le fruit de grâces actuelles que Dieu fait dépendre de l'intercession de Marie.

Concluons : ni la médiation universelle de la très sainte Vierge Marie n'empêche la causalité propre des sacrements, ni cette causalité ne fait difficulté à cette médiation.

Médiation pour les grâces demandées directement à Dieu

Quant aux secours divins octroyés par le Seigneur, comme fruits des demandes que les fidèles font monter vers l'auguste trône de sa miséricorde, ils ne nuisent en rien à la médiation universelle de la très sainte Vierge Marie.

Car, dans l'économie de la grâce établie par l'ineffable bonté de Dieu, Jésus est inséparable de sa très sainte Mère. L'ordre de l'incarnation unit la Mère et le Fils. Ainsi le déterminèrent librement les aimables et insondables desseins de la Providence. Il n'y a pas le moindre doute que l'intercession de Jésus-Christ, d'ailleurs ininterrompue, comme le déclare saint Paul (He 7, 27), soit infiniment suffisante pour obtenir l'agrément du Très-Haut puisqu'elle est appuyée par ses mérites infinis. Mais Dieu a voulu, dans l'accomplissement de sa mission rédemptrice, rendre Notre-Seigneur inséparable de sa très sainte Mère. Pour cette raison, saint Bernard affirme avec précision : « C'est Dieu qui a voulu que nous recevions tout par Marie. » Ce n'était pas une exigence qui s'imposait. Ce fut une ineffable bonté de l'amour divin. Ainsi s'applique le principe général selon lequel, même quand on ne recourt pas à elle, elle intercède spontanément ¹.

Voici, chers fils, jusqu'où s'étend la miséricorde divine. Nous irions presque jusqu'à dire que Dieu, pour soulager notre honteux avilissement, a disposé que, pour réparer notre faute, nous puissions lui présenter, comme porte-parole valable et approuvé, une personne qui soit totalement de notre race. Réaliser la rédemption à travers l'humiliation de son Fils unique qui prit la forme d'un esclave et se présenta comme un homme véritable (Ph 2, 7), est déjà un mystère ineffable de la bonté de Notre-Seigneur. Mais la miséricorde divine a voulu, comme pour parfaire son amour pour nous, associer une pure créature à l'œuvre de la rédemption. Il nous a offert une possibilité de participer à l'acquiescement de notre dette, en elle-même insolvable, comme s'il était allé jusqu'à considérer que ses faveurs étaient aussi le fruit de notre coopération, de celle d'un membre de notre famille. La suave bénignité du Sauveur notre Dieu apparaît vraiment en Jésus né de Marie. Remercions Dieu toujours mille fois !

¹ — Voir la collecte de la messe de Marie médiatrice de toutes les grâces, citée plus haut.

Conclusion

Chers fils, nous pouvons, désormais, conclure.

Marie, œuvre de la miséricorde de Dieu

Quelle action de grâces ne devons-nous pas élever vers les cieux, comme un chant clair et harmonieux adressé à Dieu, pour cette ineffable et très aimable disposition pleine d'amour de la Providence qui nous donne Marie pour Mère et la constitue canal de toutes les grâces qui débordent de ses miséricordes ? S'applique ici le psaume : « Sa miséricorde dépasse toutes ses œuvres » (Ps 144, 9). Il est certain que le point culminant de la miséricorde de Dieu est le Verbe incarné, chef-d'œuvre d'une bonté qui ne peut être que divine. Mais, pouvons-nous séparer la très sainte Vierge Marie du Verbe incarné ? Dans l'ordre qu'il a plu à la Providence d'établir, Marie est l'élément indispensable dans l'incarnation du Verbe. C'est elle qui, de sa chair, a formé le corps qui a permis au Fils de Dieu de faire partie de la race humaine. Aussi est-il impossible de penser au Dieu fait homme sans que ne vienne à l'esprit la figure insigne de sa douce Mère, Marie.

Par une si aimable disposition, Dieu éleva la très sainte Vierge Marie, d'une certaine manière, à la participation de son unique paternité. En effet, comme le Père éternel dit en vérité à son Verbe : « mon Fils », ainsi, Marie peut dire en vérité au même Fils de Dieu : « mon Fils », puisqu'en Jésus, il n'y a qu'une seule personne, la personne du Fils de Dieu et que ce fut cette personne que Marie engendra dans la nature humaine.

Et comme les œuvres de Dieu sont parfaites, le Très-Haut l'associa aussi à son ineffable miséricorde.

En toute vérité, nous pouvons appliquer à Marie ce que dit saint Paul au sujet de l'immense bonté de Dieu pour les hommes : « Il n'a pas épargné son propre Fils, au contraire, il l'a livré pour notre salut » (Rm 8, 32). Car, de même que le Père éternel s'est comme séparé de son Fils, l'excluant de la gloire céleste, quand il lui donna un corps mortel (Ph 2, 7) pour qu'il puisse s'immoler pour nous, pécheurs repoussants, de même, la Vierge Marie, au pied de la croix du Calvaire, le cœur déchiré de douleurs, se tenant pourtant debout, courageusement, n'épargne pas son Fils unique bien-aimé et le livre même à la mort la plus atroce pour notre salut. Elle n'a pas épargné son Fils, mais elle le livra pour nous tous (Rm 8, 32). Elle s'associe ainsi à la miséricorde du Père éternel comme, d'une certaine manière, elle fut associée à sa paternité quand elle mit au monde le Fils de Dieu fait homme.

Vivre en Marie

C'est ainsi que, devant le très riche mystère de la médiation universelle de Marie, nous devons entonner au Seigneur du ciel et de la terre un hymne d'action de grâces en proclamant avec le psalmiste : « Sa miséricorde dépasse toutes ses œuvres » (Ps 144, 9).

Ensuite, réfléchissons souvent, bien chers fils, à la réalité surnaturelle dans laquelle nous vivons, comme vrais fils de Marie, et au fait que nous sommes placés, par conséquent, sous la bienveillante action maternelle de la très sainte Vierge Marie. Rappelons-nous ce que la Sagesse incréée dit d'elle, dans la sainte Écriture, paroles que la sainte liturgie place sur les lèvres de la sainte Mère de Dieu et notre très douce Mère : « Ceux qui agissent en moi ne pécheront pas, *qui operantur in me non peccabunt* ¹. » Vivons sous le regard de Marie, dans la dépendance de Marie. Consacrés entièrement à elle, nous agissons toujours dans le climat qui lui est propre, fait d'une sainte crainte de Dieu et imprégné de foi, de pureté et de charité. Dans un tel contexte marial, le péché n'entre pas. C'est dans ce climat que nous agissons en Marie et par Marie, et que nous expérimentons la parole de l'Écriture : ceux qui agissent en Marie ne pécheront pas ².

Telle est la manière de vivre notre foi en la médiation universelle de Marie. Dès lors, ou bien nous sommes logiques et nous nous maintenons dans le sein maternel de Marie, dans son atmosphère propre, faite de chasteté, de mortification de l'amour-propre et de charité divine et fraternelle, ou bien notre foi se vide et devient inutile comme un sel insipide qui ne vaut plus rien et qui n'est bon qu'à être jeté dehors (Mt 5, 13).

Pour réaliser l'idéal de la vie en Marie, nous avons besoin des secours divins puisque « sans moi, dit le Seigneur, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5). Eh bien, la médiatrice de toutes les grâces nous les obtiendra. Habitons-nous à recourir à Marie avec une totale et inébranlable confiance. Rappelons-nous qu'elle est mère et qu'elle nous donne les bonnes choses que nous lui demandons, car elle dispose du trésor inépuisable des mérites de son divin Fils et que, pour cette raison, elle est la toute-puissance suppliante. Ne voyons-nous pas ici-bas les angoisses et presque le désespoir des mères qui ne savent pas comment satisfaire les désirs de leurs fils ? Ne pensons pas que Marie possède moins de sentiments maternels que les mères de la terre qui, malgré tout, ne parviennent pas à se dépouiller totalement de leur égoïsme.

Recourons donc à Marie avec une confiance inébranlable. Même si nous sommes de grands pécheurs, ne perdons pas la conviction que Marie est

¹ — Si 24, 30. Texte figurant dans l'épître des messes des fêtes de Marie-Reine (31 mai) et de Notre-Dame-de-Guadalupe (12 décembre).

² — Saint Louis Marie Grignon de Montfort, dans son *Traité de la vraie dévotion à la très sainte Vierge* », ch. VIII, art. 2, explique cette vie en Marie.

puissante, qu'elle veut chasser le démon de nos âmes et nous consoler avec les espérances de la vie éternelle.

Et soyons assidus dans la récitation du rosaire, au moins du chapelet, de Notre-Dame. Parmi les dévotions à la très sainte Vierge, elle est celle qui nous entraîne à approfondir le mystère de la médiation universelle de Marie. Par le saint rosaire, nous entrelaçons les mystères de Jésus-Christ et de la vie de Marie, de sorte que, par lui, nous sommes conduits à assimiler les vertus et la charité de Notre-Seigneur, guidés par l'exemple et les mains maternelles de Marie.

Prier pour la définition du dogme

Enfin, notre gratitude exige que nous nous employions à hâter le moment heureux et opportun, déterminé par la Providence, où, par la parole infaillible de la sainte Église, le dogme de la très sainte Vierge Marie médiatrice de toutes grâces sera placé comme une nouvelle étoile étincelante à la couronne de gloire qui orne la très sainte Mère de Dieu, la bienheureuse Vierge Marie.

A cette intention, nous désirons que tous nos chers diocésains récitent tous les jours la prière du *Souvenez-vous*, inspirée des sermons de saint Bernard ¹, prière qui résume non seulement l'amour ardent, la confiance et le dévouement filial que le docteur melliflu nourrissait envers la très sainte Vierge, mais aussi sa foi en la médiation universelle de ce canal qui sanctifie tous les hommes :

la très sainte Mère de Dieu et
la très aimable Mère des hommes.

Donnée et imprimée de notre seing et blason de nos armes, dans notre ville épiscopale de Campos, le seizième jour du mois de juillet de l'an mille neuf cent soixante-dix-huit, en la commémoration de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

† Antonio, évêque de Campos.

P. Henrique Conrado Fischer, chancelier.

¹ — Postérieur à saint Bernard, le *Memorare* ou *Souvenez-vous*, prière bienfaisante de tous les fidèles de l'univers, s'inspire surtout de deux sermons du docteur très suave : le quatrième sermon pour la fête de l'assomption de la bienheureuse Vierge Marie et celui de l'octave de cette même fête (*DTC*, vol. II, col. 758).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !